

ÉDITO

Mélanie JODER



Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Permettez-moi tout d'abord de me présenter : j'ai été nommée directrice des affaires financières du MENJ et du MESRI à compter du 22 avril dernier, succédant à M. Guillaume Gaubert. Le programme de modernisation de la fonction financière en EPLE (MF²) est l'un des projets stratégiques de la direction des affaires financières.

Il doit permettre de moderniser les outils informatiques de gestion financière et de paie des EPLE au bénéfice de l'ensemble des acteurs financiers en établissement. Il s'agit d'un chantier considérable qui a été initié dès 2015 et pour lequel je souhaite vous assurer de mon plein engagement et de ma grande détermination en vue de sa réussite. Je veillerai à ce que le déploiement de ces applications se fasse dans les meilleures conditions pour les utilisateurs, ce qui peut impliquer des reports, lorsque ceux-ci s'avèrent nécessaires et judicieux. C'est précisément pour ces raisons que nous avons notamment décidé du report de la phase pilote OPER@ au 1^{er} semestre 2020 et d'un ajustement de la stratégie de déploiement d'OP@LE autour de 45 pilotes au 1^{er} janvier 2020.

La présente lettre vous donnera toutes les informations utiles sur le nouveau calendrier. Bonne lecture !

Mélanie JODER

Directrice des Affaires Financières
des MENJ & MESRI



REPORT

DU DÉPLOIEMENT DE LA PHASE PILOTE



Le déploiement d'OPER@ dans les académies pilotes initialement prévu le 1^{er} juin 2019 est reporté.

Les équipes projets académiques, les testeurs fonctionnels des établissements et les équipes ministérielles ont œuvré ensemble à l'atteinte de l'objectif dès l'été 2018, en prenant en charge des actions visant à la mise en qualité des données, au recensement des futurs utilisateurs ou encore à la construction du dispositif de formation. À partir de janvier 2019, des phases de tests de recette fonctionnelle ont été conduites, tandis que les actions de préparation du déploiement (formation, politique d'habilitation, reprise des données...) se poursuivaient.

Ces phases de tests de recette se sont achevées le 10 mai dernier par une phase de validation en présence des testeurs.

Deux comités directeurs (les 20 mai et 16 juillet derniers) se sont tenus et ont acté un report du déploiement de la vague des académies «pilotes» au 1^{er} semestre 2020.

Cette décision de report a été motivée par les éléments suivants :

- Au-delà de l'impossibilité de mise à disposition des utilisateurs 'hors Gospel' (Admilia) des outils de reprise des données automatisés suffisamment tôt, ou de l'existence de contraintes académiques particulières, le constat a été partagé entre l'équipe projet ministérielle (DAF et DNE) et les équipes projets académiques concernées, que la qualité applicative d'OPER@ n'avait pu être suffisamment éprouvée au cours des phases de tests.
- Les corrections ou évolutions (dont nouveaux développements absolument indispensables à son déploiement) ne pouvaient être livrées pour l'échéance sans avoir été correctement testées.

«Deux comités directeurs se sont tenus et ont acté le report du déploiement de la vague des académies pilotes au 1^{er} semestre 2020.»

La nouvelle trajectoire de déploiement d'OPER@ dans les académies pilotes, au 1^{er} semestre 2020, sera précisée et adoptée, lors du prochain Comité Directeur de ce mois en cours.



+ d'infos sur l'actualité du projet OPER@:
Rubrique dédiée sur Pléiade



UN DISPOSITIF DE FORMATION RÉADAPTÉ

La formation des formateurs des établissements s'est achevée le 12 avril, les utilisateurs ont estimé que le contenu et l'organisation des formations étaient adaptés à leurs besoins.

Néanmoins, le report du déploiement au 1^{er} semestre 2020 impacte la stratégie de formation.

Plusieurs travaux sont en cours afin d'assurer le maintien des compétences acquises par les utilisateurs de la phase pilote jusqu'au prochain déploiement et pour adapter le dispositif de formation à la nouvelle

trajectoire de déploiement pour les futurs utilisateurs.

Afin de permettre aux utilisateurs de s'exercer et de ne pas perdre les acquis de la formation, un environnement «bac à sable» sera mis en oeuvre à partir de la rentrée de septembre. Une solution transitoire a été mise en place. Trente-cinq utilisateurs, ayant fait la demande lors des formations de formateurs établissement, peuvent déjà y accéder.

Pour toute nouvelle demande, il convient de vous adresser à votre équipe projet académique MF² qui saura vous guider.



#CALENDRIER PROJET

- OÙ EN SOMMES-NOUS ?

OP@LE



Les ateliers de conception détaillée ont permis d'identifier en début d'année 2019 certaines inadéquations de la solution au regard du besoin des EPLE. Ces difficultés, pour lesquelles des réponses ont été trouvées, ont conduit à **un léger décalage de deux mois dans la livraison de la V1 d'OP@LE.**

La livraison du prototype initialement prévue à la fin mai 2019 est aujourd'hui arrêtée pour fin juillet. Ce décalage a un impact sur le

calendrier de formation et notamment sur la réalisation des outils et supports de formation.

La stratégie initiale qui prévoyait la formation préalable des formateurs nationaux à la formation des pilotes devient impossible à réaliser et a conduit l'équipe projet à **adapter sa stratégie de déploiement et de formation.**

Les schémas ci-contre et ci-dessous vous illustrent cette nouvelle stratégie.

STRATÉGIE DE DEPLOIEMENT OP@LE

2020 2021 2022 2023

Groupe 1 pilotes : 45 EPLE

Groupe 2 pilotes : 300 à 800 EPLE

Généralisation groupe 1 : 2200

Généralisation groupe 2 : 2200 EPLE

Généralisation groupe 3 : 2200 EPLE

OP@LEV1

OP@LE V2

OP@LE V2

OP@LEV2

OP@LEV2

OP@LEV2

Une répartition du nombre des établissements pilotes

REVUE



Phase Pilote OP@LE : 45 établissements répartis sur l'ensemble du territoire (incluant DOM, hors COM-POM) (initialement 240)

Prise en compte du nombre d'EPLE par Académie :



3 pilotes

Académies Créteil et Versailles

2 pilotes

Académies Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Nancy-Metz, Nantes, Orléans-Tours, Rennes, Toulouse

1 pilote

Académies Amiens, Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Dijon, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Limoges, Martinique, Mayotte, Montpellier, Nice, Paris, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg

Directrice de la publication : Mélanie JODER / Rédactrice en chef : Catherine GAGELIN / Responsable éditorial : Joachim CORMIER / Conception : service communication de la DAF

Un nouveau scénario de formation pour la Phase PILOTE V1

Révision du scénario de formation V1

OP@LE

1

UNE FORMATION DIRECTE POUR TROIS UTILISATEURS DE L'EPLÉ PILOTE

- » Formation de 17 jours (en cumulés) en 2019 et 2020 pour :
 - les agents comptables
 - les adjoints gestionnaire ou fondés de pouvoir

- » Formation de 3 jours pour les ordonnateurs en janvier 2020



3

UNE FORMATION DES ÉQUIPES D'ASSISTANCE

- » Formation de 30 Rconseil au 1er trimestre 2020
- » Formation par la diffusion des équipes d'assistance fin 2019

2

UNE FORMATION LOCALE POUR LES AUTRES UTILISATEURS DE L'EPLÉ PILOTE

- » Formation locale des autres utilisateurs de l'EPLÉ (personnels de gestion ou comptabilité) par les deux référents pilotes en début 2020 durant quatre jours.



Journée Séminaire avec établissements Pilotes OP@LE V1

L'ensemble des ordonnateurs et référents des établissements Pilotes OP@LE V1 sont invités

à une journée dédiée Pilotes OP@LE V1

le Jeudi 26 Septembre 2019

- Site DESCARTES MESRI (PARIS)

+ d'infos :

mf2-utilisateurs.daf@education.gouv.fr



Prochaine Newsletter : Novembre 2019